

Les chrétiens d'Orient et le printemps démocratique. Enjeux et défis de la transition

Jean-Jacques Pérenès

Le monde arabe est traversé depuis décembre 2010 par un véritable séisme qui remet en cause des régimes politiques vieux de quarante ans et pose de nouvelles questions: quelle place aura la loi islamique (*charia*) dans les Constitutions politiques en voie d'élaboration ? Quel statut pour les femmes et les chrétiens dans des pays où des majorités islamistes parviennent au pouvoir? Face à l'inquiétude de beaucoup, quelques clarifications de ce qui est en cours sont nécessaires.

Printemps arabe ou hiver islamiste ?

La presse occidentale conclut volontiers que le «printemps arabe» est déjà devenu un «hiver islamiste»: les espoirs soulevés par la chute des régimes autoritaires des Ben Ali, Moubarak, Ali Saleh auraient fait place à des régimes qui se soucient peu de liberté, d'épanouissement de la personne, de respect de la diversité, leur objectif étant plus la consolidation de leur pouvoir et la mise en place d'une société islamique. Cette conclusion nous semble un peu hâtive : comment peut-on en quelques mois passer de régimes qui, pendant 40 ans ont privé leurs peuples de toute liberté et de tout espace de débat politique, à une véritable société démocratique avec ses caractéristiques: élections libres, respect de l'autonomie de la société civile, alternance démocratique? Il est plus juste de conclure que nous sommes seulement au début d'un processus de transition qui ne peut que durer des années, une génération, peut-être, ce qui nécessitera des apprentissages, des essais et des

erreurs, conduisant petit à petit à une nouvelle approche de la politique¹.

Les régimes en cause ne sont pas tombés par hasard au même moment: c'est pourquoi il est pertinent de parler de « printemps arabe » et pas seulement d'une succession de changements de régimes. Deux facteurs principaux semblent avoir joué dans ce processus:

- Les régimes politiques arabes instaurés dans les années 1960 avaient fondé leur légitimité sur une idéologie de type socialiste et nationaliste, dont les idéaux étaient: la cause palestinienne, le défi du développement économique et social, l'unité arabe. Nasser a été un héraut charismatique de cette idéologie, comme Saddam Hussein, Hafez el Assad, Bourguiba, Boumediene. Le manque de charisme de leurs successeurs (Moubarak, Ben Ali, Chadli, Bachars) a souligné la perte de pertinence de ce type de discours politique qui s'est usé. Ces régimes se survivaient à eux-mêmes, maintenus par les leviers classiques des régimes autoritaires: la répression, la corruption, l'omniprésence du parti unique.

- Le second facteur d'effondrement rapide de ces régimes est la mondialisation. La jeunesse qui manifestait place Tahrir est typiquement une jeunesse mondialisée: libéraux ou islamistes, beaucoup ont accès à Internet et aux réseaux sociaux (Facebook, Twitter) et sont ainsi marqués par une modernité qui vient en concurrence des courants islamistes que la Tunisie de Ben Ali et l'Égypte de Moubarak ont laissé se déverser depuis les pays du Golfe.

Préoccupés par la répression des Frères musulmans, seule force politique organisée (quoique interdite), ces régimes ont laissé se développer des courants plus radicaux, alors apolitiques (les salafistes), et n'ont pas pu empêcher l'impact d'une mondialisation que plus personne aujourd'hui ne peut empêcher: Coca-Cola, le port du jeans, la musique rap, etc. sont des réalités mondiales. Cf. l'actuel débat que suscite l'arrivée en Tunisie du «Harlem shake».

Il y a donc bel et bien un processus de fond en cours dans les sociétés arabes, un processus auquel les partis islamistes actuellement majoritaires devront faire face à leur tour. Imposer la référence à la *charia* dans la Constitution est une chose, réformer la société en ce sens dans un contexte mondialisé en est une autre. Nous ne sommes qu'au début d'un processus qui sera difficile pour les islamistes aussi.

Les enjeux de la transition politique : l'exemple de l'Égypte

Qui dit transition politique dit période d'instabilité. L'exemple de l'Égypte est une bonne illustration du processus. Rappelons les grandes étapes:

- 25 janvier 2011: une manifestation cristallise de manière inattendue la lassitude populaire devant le régime de Moubarak et enclenche un processus de révolte/répression qui conduit au départ du président le 11 février, en dix huit jours. Le pouvoir est alors remis à un Conseil supérieur des forces armées (CSFA) chargé de gérer la transition.

- Le CSFA engage d'abord une réforme de la Constitution que le régime de Moubarak avait «verrouillée» de manière à éviter toute réelle compétition. Après hésitation, le choix est fait de réformer quelques articles, par référendum populaire (le 19 mars 2011), et non de lancer un débat pour une refonte de fond, ce qui, avec le recul, s'avère avoir été une erreur,

car la majorité islamiste qui sortira des élections législatives va vouloir contrôler la rédaction de la nouvelle Constitution.

- Le débat politique étant désormais possible, le CSFA procède à la légalisation de nouveaux partis politiques, dont le *Parti Liberté et justice* des Frères musulmans et le parti salafiste *El Nour*, deux partis jusque là interdits, malgré leur poids dans l'opinion publique. Ceci permet d'organiser l'élection d'un nouveau parlement fin 2011-début 2012. Une très large majorité islamiste est sortie des urnes: 47 % pour les Frères musulmans et 24% pour les salafistes.

- L'élection d'un nouveau président de la République a eu lieu en juin 2012, portant au pouvoir d'une courte majorité le candidat Frère musulman Mohamed Morsi: une personnalité sans charisme qui semble surtout exécuter les volontés de la Confrérie à laquelle il appartient. Les militaires ont alors remis le pouvoir aux civils.

- Au terme de plusieurs mois de débats confus, le président Morsi est parvenu à faire voter en décembre 2012 une Constitution, qui n'a, en réalité, recueilli l'assentiment que d'un Égyptien sur cinq, en raison du nombre important d'abstentions, mais pose un cadre institutionnel problématique, où, par exemple, la place de la *charia* dans le droit est loin d'être claire.

- Deux ans après la chute de Moubarak, la transition est loin d'être achevée : le parlement élu a été dissous, pour non-conformité de la loi électorale, les Frères Musulmans, parti majoritaire, tentent d'occuper les rouages clefs du pouvoir et de l'administration, dont ils ont été exclus pendant des décennies, les juges et les journalistes résistent avec vigueur à cette nouvelle hégémonie d'une force politique qui semble priver le pays des fruits de sa «Révolution», la société civile et l'opposition politique peinent à

s'organiser et ne parviennent pas encore à être des contrepoids crédibles.

- La longueur et les aléas de la transition ont divers effets néfastes: dégradation de la situation sécuritaire, due aux carences de la police, à l'apparition de diverses formes quotidiennes de délinquance et, plus gravement, à un retour de groupes djihadistes que le régime précédent avait réprimé mais qui ont profité du flottement de l'appareil sécuritaire, de l'arrivée massive d'armes venant de Libye et des conflits régionaux, en particulier en Syrie; dégradation massive de l'économie, due au quasi arrêt de l'investissement étranger qui était de l'ordre de 12 milliards de \$ par an et une baisse significative du tourisme, une des principales recettes du pays, et grand pourvoyeur d'emplois. L'État, enfin, a vu s'effondrer ses réserves en devises, le soutien de la parité artificielle de la livre égyptienne avec le dollar lui ayant coûté plus de 20 milliards de dollars. Résultat: le taux de croissance du PIB est tombé de près de 6% à moins de 1%.

- Le bilan actuel est donc plutôt décevant, mais cette transition ne peut qu'être longue et exigera de longs et douloureux apprentissages. Il est donc prématuré de tirer des conclusions définitives. En revanche, il importe de tirer quelques signaux d'alarmes sur des points comme la liberté de la presse, que le régime des Frères musulmans aimerait, à son tour, contrôler, les libertés publiques pour lesquelles il faut toujours lutter, le statut des ONG et des minorités, en particulier des minorités religieuses.

Quelle place pour les chrétiens dans le contexte du printemps arabe?

Il faut avant tout souligner la diversité des situations quand on parle des chrétiens d'Orient. Au Maghreb, il n'y a quasiment pas de chrétiens autochtones, contrairement au Moyen-Orient où les chrétiens sont présents depuis les débuts du christianisme. Leur nombre varie de

quelques millions (Égypte et Liban) à quelques centaines de milliers (Palestine, Irak, Syrie) surtout depuis les exodes massifs qui ont eu lieu au cours des dernières décennies d'instabilité politique (Irak, Syrie). Ce sont des Églises locales, autonomes, avec leur Patriarche (Alexandrie, Antioche, Jérusalem, Babylone), leur synode, leur riche tradition liturgique et patristique. Elles ne veulent pas être considérées comme des minorités, même si c'est la réalité statistique, et cela pour souligner qu'elles là sont chez elles, depuis toujours, avec leur langue (arabe, araméen, syriaque), leur identité culturelle et donc leur droit à exister sans avoir à justifier leur présence. Leur morcellement en divers rites (melkite, syriaque, maronite, copte, chaldéen, arménien) est une richesse mais aussi une cause de fragilité quand ces Églises ne parviennent pas à s'unir et à collaborer, ce qui est souvent le cas.

Il convient ensuite de souligner que leur situation s'est fragilisé bien avant le printemps arabe: les chrétiens de Palestine ont émigré massivement depuis 1947 à cause de la confiscation de leurs terres par les sionistes et l'établissement de l'État d'Israël; les chrétiens du Liban sont partis en grand nombre à cause de la guerre civile qui a ravagé leur pays de 1975 à 1990; les chrétiens d'Irak ont été très fragilisés par l'intervention américaine (2002-2011), qui prétendait pourtant défendre la liberté des Irakiens; en Égypte, l'autoritarisme du régime de Nasser avait déjà fait partir beaucoup de chrétiens. À ce jour, on ne peut pas dire que le printemps arabe ait fait partir de nombreux chrétiens, même s'il est exact de dire qu'ils sont inquiets devant l'avenir.

Les raisons de leur inquiétude actuelle tiennent au projet des partis islamistes, aujourd'hui au pouvoir, de donner une place accrue à la *charia* dans la Constitution, pour établir un jour une société islamique, où les chrétiens risquent de n'avoir qu'une place de minorité tolérée, selon le statut de *dhimmi* qui a eu cours à divers moments de l'histoire, surtout

lors des périodes de persécution des chrétiens². Le président Anouar el Sadate avait déjà infléchi la Constitution égyptienne en 1971 en faisant de la charia LA source du droit et non plus «une des sources» du droit (article 2 de la Constitution de 1971). Ce débat a eu cours à nouveau en Égypte avant le récent référendum de décembre 2012 qui a renforcé la référence à la charia : l'article 2 a été complété par un article 219 qui pourrait permettre une application plus islamiste du droit par les magistrats. Les chrétiens s'estiment déjà discriminés au niveau des emplois supérieurs, de l'accès à des fonctions de haut niveau dans la société (médias, sport, diplomatie, etc.). Ils craignent un retour à la pratique de la dhimmitude, comme lors des périodes les plus dramatiques de l'histoire passée. Ceci n'est pas encore le cas, mais il est clair que la vigilance est nécessaire, comme elle l'est pour toutes les catégories sociales qui, à terme, peuvent pâtir d'un pouvoir islamiste dur : les femmes, les journalistes, les Organisations non gouvernementales, etc.

Un des grands enjeux actuels pour les chrétiens est de se battre comme citoyens, aux côtés de tous les autres citoyens, musulmans, pour qui cette dérive autoritaire d'un pouvoir islamiste est aussi une menace potentielle très sérieuse. Alors qu'ils sont tentés de chercher à protéger leurs droits de minorités, les chrétiens gagneraient à se battre sur le terrain de la citoyenneté, terrain sur lequel de nombreuses alliances sont possibles avec d'autres composantes de la société. Depuis des décennies, les chrétiens sont tentés par un repli identitaire et une «ghettoïsation» qui est une protection illusoire. Le communautarisme a, d'ailleurs, été renforcé par l'approche américaine du Moyen-Orient (doctrine du greater Middle-East de l'administration Bush): tout est traité en termes d'équilibre entre des «communautés» (chiite, sunnite, kurde, druze, chrétienne) alors qu'il s'agit d'aider ces pays, artificiellement créés à la fin de l'empire ottoman, à devenir des nations modernes. Le long pontificat du pape Chenouda III a amplifié ce risque

communautariste en Égypte, le pape orthodoxe d'Alexandrie ayant joué la carte de la négociation politique avec le régime de Moubarak, privant ainsi les citoyens égyptiens coptes de leur capacité à se défendre. S'engager comme citoyen dans la société est, d'ailleurs, le message délivré par le pape Benoît XVI au terme du synode spécial d'octobre 2010 pour les Églises du Moyen-Orient: «Les catholiques du Moyen-Orient dont la majorité sont des citoyens natifs de leur pays, ont le devoir et le droit de participer pleinement à la vie nationale en œuvrant à l'édification de leur patrie. Ils doivent jouir d'une pleine citoyenneté et ne pas être traités en citoyens ou en croyants mineurs.» (n° 25 de l'Exhortation post-synodale *Ecclesia in Medio Oriente* de septembre 2012). Le système des *millet* de l'empire ottoman, puis l'attachement à un certain *statu quo* sous les régimes autoritaires récents (voire parfois une allégeance, comme le montre dramatiquement le cas syrien actuel) rendent les chrétiens réticents face aux changements politiques. Ceci ne les aide pas à choisir le terrain juste de leur engagement. Par ailleurs, les chrétiens d'Occident, souvent mal informés sur la situation réelle, les poussent plus à l'émigration qu'à rester sur place et à s'engager dans la société.

Le second enjeu est celui du témoignage. Être chrétien dans des sociétés musulmanes, aujourd'hui tentées par l'islamisme, reste une épreuve et exige de la part des chrétiens du courage, de la charité, et même un certain héroïsme. Le chrétien libanais Tarik Mitri, plusieurs fois ministre dans son pays, écrit: «À l'opposé du chemin du communautarisme ou de celui de la résignation, il reste une voie ouverte et des choix pluriels. Cette voie est à tracer dans la citoyenneté, la participation politique et la renaissance culturelle fidèle à l'esprit de la Nahda du début du XXe siècle... L'avenir des chrétiens du monde arabe ne dépend pas seulement des contributions dont ils sont capables, mais aussi de l'attention qu'y porteront leurs concitoyens musulmans, non condescendante mais solidaire

et sensible aux richesses d'un pluralisme qui éviterait au monde arabe le triste visage de l'uniformité»³. Face aux excès de certains régimes, les chrétiens doivent, bien entendu, se mobiliser et défendre leur droits. Mais, *in fine*, leur véritable attitude, leur «marque de fabrique» est théologique. Il ne peut y avoir de dialogue inter-religieux si une des parties ne prend pas l'initiative de la rencontre et de l'amour de l'autre, malgré les blessures de l'histoire et les souffrances récentes. C'est le témoignage donné par des hommes comme les moines de Tibhirine qui ont fait le choix de rester, malgré les risques, prêts à donner le témoignage suprême de l'amour, afin qu'un jour les croyants soient réconciliés. Christian de Chergé, prieur de Tibhirine, écrit dans son testament: «Ma mort, évidemment, paraîtra donner raison à ceux qui m'ont rapidement traité de naïf, ou d'idéaliste: «Qu'il dise maintenant ce qu'il en pense!». Mais ceux-là doivent savoir que sera enfin libérée ma plus lancinante curiosité. Voici que je pourrai, s'il plaît à Dieu, plonger mon regard dans celui du Père pour

contempler avec Lui ses enfants de l'islam tels qu'Il les voit, tout illuminés de la gloire du Christ, fruits de Sa Passion, investis par le don de l'Esprit dont la joie secrète sera toujours d'établir la communion et de rétablir la ressemblance, en jouant avec les différences. Cette vie perdue, totalement mienne, et totalement leur, je rends grâce à Dieu qui semble l'avoir voulue tout entière pour cette Joie-là, envers et malgré tout».

L'avenir est ouvert. Les chrétiens d'Orient doivent passer de la «peur de disparaître» au «risque d'exister», comme l'avait bien montré Jean Corbon, un fin connaisseur des chrétiens arabes, dans son livre *L'Église des Arabes* (Cerf, 1977). Cela requiert de leur part du courage et un fort enracinement spirituel ⁴ L'indignation face à la montée et aux excès de l'islam politique ne suffira pas à leur garantir un avenir.

(Le Caire, mai 2013)

NOTE:

¹ Cf. Jean Pierre FILIU, *La Révolution arabe : dix leçons sur le soulèvement démocratique*, Paris, Fayard, 2011, 251 p.

² Pour un point récent, voir Laure Guirguis, *Les coptes d'Égypte. Violences communautaires et transformations politiques (2005-2012)*, Paris, Karthala, 2012, 312 p.

³ Tarek Mitri, « La place des chrétiens dans le printemps arabe », *L'Orient-le Jour*, 22 mai 2012.

⁴ On gagnera à relire la très belle lettre pastorale du Patriarche latin de Jérusalem, Mgr Michel Sabbah, à la fin de son mandat en mars 2008.